

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00087 Numéro SIREN : 801 328 311 Nom ou dénomination : A.F.S. DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2023 sous le numéro de dépôt 2709

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AFS DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		534 rue du Commerce 42120 PERREUX		Durée de l'exercice précédent*		8	
Numéro SIRET*		8 0 1 3 2 8 3 1 1 0 0 0 1 5		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	2 612 807	CV	2 612 807	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	32 000	BI	32 000	
TOTAL (II)		BJ	2 644 807	BK	2 644 807		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	838	CA	838	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	109 111	CG	109 111		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	109 949	CK	109 949		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 754 756	IA	2 754 756		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL AFS DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 507 000)			DA	507 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	50 700
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	195 202
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(62 267)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	690 634
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 171 506
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	882 613
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 247
	Dettes fiscales et sociales			DY	756
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 064 122	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 754 756	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 158 600
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	538	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AFS DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *		
				Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL	
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	16 254
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 010
	Salaires et traitements*						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	17 264
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(17 264)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	37 485
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	37 485
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(37 485)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(54 750)	

Désignation de l'entreprise SARL AFS DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 296	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 296	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	19 813	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 813	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 517)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 296	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	74 564	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(62 267)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	HY		
		IG		
	(3) Dont	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		18 484		
Autres charges		1 329		
Produits des cessions d'éléments d'actif			10 000	
Autres produits			2 296	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

 Règles et méthodes comptables

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Désignation de la société : SARL AFS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 754 757 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 62 268 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		8 485	8 485	
Immobilisations incorporelles		8 485	8 485	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 622 807	2 084 185	2 094 185	2 612 807
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	2 654 807	2 084 185	2 094 185	2 644 807
ACTIF IMMOBILISE	2 654 807	2 092 670	2 102 670	2 644 807

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les sociétés Ambulances Arc en Ciel, AGD, Centre Ambulanciers Roannais ont fusionné avec la SARL ALF GAR avec effet différé au 1er janvier 2022.

La SARL AFS Développement détient 100% des titres de la SARL ALF GAR.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FS2A 42260 SAINT-GERMAIN-LAVAL	20 000	95 790	75,00	14 265
SARL ALF GAR 42120 PERREUX	21 700	1 877 144	100,00	141 140
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 612 807	2 612 807			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

 Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 32 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	838	838	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	32 838	838	32 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 507 000,00 euros décomposé en 50 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

 Notes sur le bilan
Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 064 123 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	538	538		
- à plus de 1 an à l'origine	1 170 968	265 446	905 522	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 247	9 247		
Dettes fiscales et sociales	756	756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	882 613	882 613		
Produits constatés d'avance				
Total	2 064 123	1 158 601	905 522	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	234 228			
(**) Dont envers les associés	10 704			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 704 euros.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	5 470
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	1 981
Banque - intérêts courus à payer	538
Total	7 989

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 420 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



CABINET A. FAYOLLE

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

95, bd Baron du Marais
42300 ROANNE
Téléphone 04 77 72 47 55
contact@cabinet-fayolle.fr

S.A.R.L. A.F.S. DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 507 000 €

534 Rue du Commerce 42120 PERREUX

R.C.S. ROANNE 801 328 311

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022





95, bd Baron du Marais
42300 ROANNE
Téléphone 04 77 72 47 55
contact@cabinet-fayolle.fr

S.A.R.L. A.F.S. DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 507 000 €

534 Rue du Commerce 42120 PERREUX

R.C.S. ROANNE 801 328 311

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.F.S. DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations fournies dans le point « Immobilisations financières » du paragraphe « Notes sur le bilan » de l'annexe, relatif aux opérations de restructuration juridique interne réalisées sur l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les modalités de valorisation des titres de participation détenues ainsi que le traitement du mali de confusion dégagé sur l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

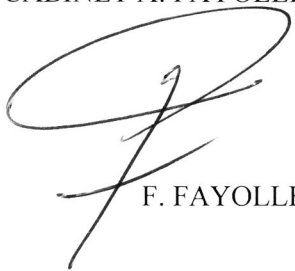
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances
- ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 09 juin 2023
Le commissaire aux comptes

SARL CABINET A. FAYOLLE



F. FAYOLLE

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 612 807		2 612 807	2 622 807
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 000		32 000	32 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 644 807		2 644 807	2 654 807
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	838		838	756
Autres créances				75 809
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	109 112		109 112	162 107
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	109 950		109 950	238 672
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 754 757		2 754 757	2 893 479

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	507 000	507 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 700	21 274
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	195 202	125 035
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-62 268	99 593
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	690 634	752 902
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 170 968	1 405 621
Découverts et concours bancaires	538	479
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 171 506	1 406 101
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	882 613	727 931
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 247	5 789
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	756	756
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	756	756
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 064 123	2 140 577
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 754 757	2 893 479

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/05/21 au 31/12/21 8 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	16 255		7 735		4 652	40,10
Total	16 255		7 735		4 652	40,10
MARGE SUR M/SES & MAT	-16 255		-7 735		-4 652	40,10
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 010				1 010	
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total	1 010				1 010	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-17 265		-7 735		-5 662	48,80
Produits financiers			125 590		-188 385	-100,00
Charges financières	37 486		18 263		10 092	36,84
Résultat financier	-37 486		107 328		-198 477	-123,28
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-54 750		99 593		-204 139	-136,65
Produits exceptionnels	12 297				12 297	
Charges exceptionnelles	19 814				19 814	
Résultat exceptionnel	-7 517				-7 517	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-62 268		99 593		-211 657	-141,68

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 754 757 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 62 268 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		8 485	8 485	
Immobilisations incorporelles		8 485	8 485	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 622 807	2 084 185	2 094 185	2 612 807
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	2 654 807	2 084 185	2 094 185	2 644 807
ACTIF IMMOBILISE	2 654 807	2 092 670	2 102 670	2 644 807



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les sociétés Ambulances Arc en Ciel, AGD, Centre Ambulanciers Roannais ont fusionné avec la SARL ALF GAR avec effet différé au 1er janvier 2022.

La SARL AFS Développement détient 100% des titres de la SARL ALF GAR.

Après la cession de son fonds de commerce, la société AMR a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 1er octobre 2022.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FS2A 42260 SAINT-GERMAIN-LAVAL	20 000	95 790	75,00	14 265
SARL ALF GAR 42120 PERREUX	21 700	1 877 144	100,00	141 140
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 612 807	2 612 807			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 32 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	838	838	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	32 838	838	32 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 507 000,00 euros décomposé en 50 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 064 123 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	538	538		
- à plus de 1 an à l'origine	1 170 968	265 446	905 522	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 247	9 247		
Dettes fiscales et sociales	756	756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	882 613	882 613		
Produits constatés d'avance				
Total	2 064 123	1 158 601	905 522	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	234 228			
(**) Dont envers les associés	10 704			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 704 euros.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	5 470
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	1 981
Banque - intérêts courus à payer	538
Total	7 989

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 420 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations
Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement ALF-GAR	462 563
Autres engagements donnés	462 563
Total	462 563
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	462 563
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement des parts ALF-GAR en faveur du crédit mutuel à hauteur de 462 563 euros



A.F.S. DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 507 000 euros
Siège social : 534, rue du Commerce - 42120 Perreux
801 328 311 RCS Roanne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 62 267,85 euros, sur le poste « Autres Réserves » dont le solde sera ainsi ramené à 132 934,20 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Alexandre BELLONI
Cogérant

